



Lancement du dispositif de service civique 2021-2022

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input checked="" type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes : 3		
<input type="checkbox"/> Information <input checked="" type="checkbox"/> Echéance de réponse : Vendredi 16 avril 2021		

Veuillez trouver ci-joint le dossier de candidature pour le lancement des missions de Service Civique pour cette fin de saison et le début de la prochaine.

Nous disposons d'un total de **350 missions**.

NB : En application des directives qui nous sont imposées par l'Agence du Service Civique, ces missions doivent être réparties ainsi :

- **50% en faveur des clubs**
- **50% en faveur des Ligues Régionales et des Comités Départementaux.**

Les missions demeurent identiques à celles de l'année dernière, à savoir :

- **Accompagnateur club 3.0**
- **Accompagner le programme vivre ensemble**
- **Médiateur 3x3**

Ce dossier de candidature est l'étape incontournable à toute démarche d'accueil de volontaires en mission de service civique sous l'agrément de la FFBB. Il doit donc être détaillé, lisible et en accord avec les valeurs du dispositif. La **lecture au préalable du guide pour les structures** d'accueil mis à la disposition par la Fédération est nécessaire, afin que votre structure soit en capacité d'accueillir un volontaire en ayant pleinement connaissance des modalités de ce dispositif.

Merci de retourner votre dossier complété **numériquement et au format PDF pour le 16 avril 2021 au plus tard** par mail à : servicecivique@ffbb.com

Vos dossiers seront analysés et étudiés par la Commission Fédérale Emploi et le Pôle Formation et Emploi de la FFBB.

Nos services reviendront vers vous à partir du 7 mai pour vous informer de la recevabilité de votre demande :

- Le rattachement de votre structure à l'agrément de la FFBB pour les 3 prochaines années de validité ;
- Le nombre et la durée des missions accordées pour la saison 2020-2021.

La FFBB se réserve le droit de retirer la structure de son agrément et/ou de mettre fin à la mission s'il est avéré que celle-ci n'était pas conforme à la décision qui a été rendue.

A ce titre, la FFBB procédera à des visites aléatoires de structures ayant une mission de Service Civique.

Ainsi, dans le cas d'une réponse positive apportée à votre demande d'accueil de volontaire, la mission pourra démarrer :

- **Le 1^{er} juin 2021**
- **Le 1^{er} septembre 2021**
- **Le 1^{er} octobre 2021**

Contact : Patricia Tavares

E-mail : servicecivique@ffbb.com

Rédactrice	Vérificateur	Approbateur
P. TAVARES Chargée de mission Emploi/Formation	T. ASSED LIEGEON Directeur du Pôle FORMATION & EMPLOI	Th. BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence :	2021-03-20-2-PFE-emploi-services civiques-lancement du dispositif 2021-2022	